



Formation spécialisée de l'Ecole doctorale de Droit de Normandie

5 juin 2018

Université de Caen Normandie

Salle du Belvédère, 4ème étage du bâtiment D, campus 1

9h30 – 12h30 : Formation de méthode : « L'interdisciplinarité dans les thèses de Droit »

*Sébastien Adalid, Professeur de Droit public, Université Le Havre Normandie*

Les « Formations de méthode » ont pour objectif de fournir aux doctorants certains outils conceptuels et pratiques, nécessaires à la rédaction d'une thèse en droit. La formation sur l'interdisciplinarité cherchera à aborder les méthodes avec lesquelles il est possible d'utiliser des savoirs et concepts issus d'autres disciplines que le droit, dans le respect des canons d'une thèse universitaire.

*Déjeuner libre*

14h – 17h : Conférence de méthode : « Le droit de l'Union européenne »

*Claude Blumann, Professeur Emérite de Droit public, Université Paris II Panthéon-Assas*

*Sylvie Hennion, Professeure Emérite de Droit privé, Université Rennes I.*

Les « Conférences de méthodes » seront données par des spécialistes reconnus d'une matière, afin de permettre aux doctorants de cerner les enjeux propres à cette matière. Toute thèse de droit se doit d'aborder aujourd'hui le droit de l'Union européenne. Deux spécialistes, l'un publiciste et l'autre privatiste, viendront expliquer les spécificités de ce droit et la manière de l'intégrer dans les thèses.

**Rappel : ces conférences comptent dans le nombre d'heures de formation indispensables à la validation du doctorat.**